



CHARTRE D'ACCUEIL EN FORMATION DES PERSONNES EN SITUATION DE HANDICAP

Objectifs :

La charte *d'accueil en formation des personnes en situation de handicap* a pour objectif de favoriser l'accueil des personnes handicapées lors des formations dispensées par la Société Française d'Alcoologie.

Les engagements de la Société Française d'Alcoologie :

La SFA s'engage à accueillir au sein de ses formations les personnes en situation de handicap, sans discrimination.

Pour cela, les actions suivantes sont déployées :

- mise en œuvre, en fonction des besoins des personnes en situation de handicap des adaptations pédagogiques, matérielles et organisationnelles, nécessaires à la prise en compte du handicap
- nomination et formation d'un(e) référent(e) handicap
- communication aux intervenants et stagiaires concernés de la charte pour l'accueil en formation des personnes en situation de handicap

L'accessibilité aux locaux de formation :

Lorsque la SFA réserve une salle pour l'organisation d'une formation, les conditions d'accessibilité, notamment pour les personnes à mobilité réduite, sont systématiquement vérifiées avec le responsable de l'établissement.

La SFA invite chaque participant à signaler tout handicap lors de l'inscription. Cette démarche permet d'optimiser l'accueil de la personne en situation de handicap.

Les besoins de compensation (pédagogie, matériel...)

Le handicap peut prendre des formes très diverses, la Société Française d'Alcoologie les a identifiés afin de guider les actions de compensations.

Origines	Manifestations	Exemples de compensation
Déficiences auditives		
<p>Acouphènes, hyperacousie, surdit� cong�nitale ou acquise plus ou moins s�v�re, li�e au vieillissement ou � l'exposition au bruit</p>	<p>Grande diversit� de situations (sourds, malentendants appareill�s ou non, signant en LSF ou lisant sur les l�vres).</p> <p>La personne ayant une d�ficiency auditive peut :</p> <ul style="list-style-type: none"> • �tre mal � l'aise dans un environnement bruyant • Avoir une �locution plus ou moins ais�e • �tre isol�e rapidement dans les conversations impliquant plusieurs personnes • Avoir besoin d'un support visuel pour comprendre 	<ul style="list-style-type: none"> • Envoyer en amont de la session de formation le diaporama version �lectronique • Communiquer essentiellement par mail avec la personne • Parler naturellement, avec des phrases courtes, en face de la personne • Pour les webinaires, demander � la personne de pr�voir un casque et d'�tre dans un endroit calme et isol� • Communication bienveillante
D�ficiences visuelles		
<p>Vision floue (cataracte, myopie...), perte de la vision p�riph�rique (glaucome), ou vision fragmentaire...</p>	<p>Les troubles de la vision sont tr�s vari�s, de la malvoyance � la c�cit�. La personne avec une d�ficiency visuelle peut :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Avoir des difficult�s de perception des mouvements, de l'intensit�, lumineuse, des couleurs et des formes • Avoir une bonne perception de l'espace mais ne pouvoir ni lire, ni �crire • Avoir des difficult�s � se d�placer seule 	<ul style="list-style-type: none"> • Envoyer en amont de la session de formation le diaporama version �lectronique et/ou imprimer le support • Augmenter la taille de police d'�criture et les couleurs utilis�es • Organiser l'espace de travail : positionner le stagiaire au premier rang • D�signer un accompagnateur en d�but de formation • Communication bienveillante
D�ficiences motrices		
<p>Troubles musculosquelettiques, parapl�gie, arthrose, lombalgie chronique, amputations, t�trapl�gie, ...</p>	<p>Atteinte partielle ou totale de la motricit� se caract�risant par exemple par des difficult�s � :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Se d�placer • Conserver ou changer de position, • Porter des charges • Prendre et manipuler, ou effectuer certains gestes • S'exprimer parfois, alors que les capacit�s intellectuelles ne sont pas alt�r�es 	<ul style="list-style-type: none"> • S'assurer de l'accessibilit� aux locaux • Adapter le rythme de la formation : faire des pauses r�guli�res • Pr�voir un si�ge adapt� • D�signer un accompagnateur en d�but de formation • Communication bienveillante

Maladies invalidantes		
Asthme, AVC, diabète, allergies, infarctus, maladies cardiovasculaires, VIH, cancers, sclérose en plaque, hypertension...	<p>Très fréquentes et évolutives dans le temps, elles entraînent souvent une grande fatigabilité. Les conséquences sont similaires aux situations des personnes ayant une déficience motrice avec des capacités réduites, voire une incapacité pour :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Se déplacer • Supporter ou soutenir en continu • L'effort physique (port de charge, rythme de travail élevé,...) 	<ul style="list-style-type: none"> • S'assurer de l'accessibilité aux locaux • Adapter le rythme de la formation : faire des pauses régulières • Désigner un accompagnateur en début de formation • Communication bienveillante
Troubles et handicap psychiques		
Névroses, dépressions, TOC, schizophrénie, burn-out...	<p>Ce sont des troubles de l'estime de soi, de la relation à l'autre sans perte des capacités intellectuelles mais une difficulté à les mobiliser. Les impacts se caractérisent souvent par :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Une sensibilité plus grande au stress et aux tensions • Une plus grande fatigabilité ou émotivité • Une instabilité dans les relations avec autrui • Un déni de sa situation et une perte de confiance en soi 	<ul style="list-style-type: none"> • Valorisation et attention particulière durant la formation • Au cas d'absence, possibilité d'intégrer une autre session de formation pour éviter la rupture de parcours • Communication bienveillante
Déficiences intellectuelles		
Retard mental congénital ou parfois consécutif à un accident (certains cérébrolésés), trisomie...	<p>Personnes dont les capacités intellectuelles sont limitées (QI inférieur à 69) et des difficultés à :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Acquérir des connaissances et des compétences • Nouer des relations avec son environnement • Être autonome, évaluer le temps, et la valeur de l'argent • Appréhender les conventions et règles tacites • Mémoriser et évaluer des informations. <p>Les personnes peuvent se montrer très performantes sur des tâches répétitives et simples.</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Envoyer en amont de la session de formation le diaporama version électronique et/ou imprimer le support • Adaptation du contenu de formation • Adapter le rythme de la formation : faire des pauses régulières • Communication bienveillante
Troubles DYS, troubles du spectre autistique, du développement		
Syndrome Asperger, dyslexie, dyspraxie,	<ul style="list-style-type: none"> • Les DYS sont des dysfonctionnements qui entraînent des difficultés à automatiser, planifier et 	<ul style="list-style-type: none"> • Adaptation du contenu de formation • Adapter le rythme de la formation : les séquences

<p>dyscalculie, dysphasie, dysorthographe, avec des effets plus ou moins sévères,...</p>	<p>coordonner de fonctions exécutives de base. Ces troubles perturbent les apprentissages, avec des effets soit sur le langage, les gestes, la lecture, l'utilisation des nombres.</p> <ul style="list-style-type: none"> • Les Troubles du Déficit de l'Attention (TDA) avec ou sans hyperactivité : les personnes concernées doivent se concentrer sur une activité à la fois et se fatiguent rapidement • Les Troubles du Spectre Autistique entraînent des difficultés dans les interactions sociales et la communication avec parfois une hypersensibilité des sens. Ils se caractérisent aussi par des intérêts et comportements restreints et répétitifs. 	<p>en faisant plus souvent des pauses</p> <ul style="list-style-type: none"> • Communication bienveillante
--	--	---

Si le stagiaire en situation de handicap possède du matériel adapté, il peut l'apporter pendant la formation. Cela permet de ne pas changer leurs habitudes.

Si le stagiaire possède un accompagnateur pour l'épauler/le guider, il est le bienvenu.

Procédure d'accueil des personnes en situation de handicap

Dès la phase d'inscription, un échange téléphonique est proposé aux personnes en situation de handicap. L'objectif est d'évaluer les besoins spécifiques éventuels, au regard du handicap (accessibilité, matériels, organisationnels etc.).

Le référent(e) handicap évalue avec l'intervenant les possibilités d'adaptation de la formation.

Une proposition d'adaptation est formulée aux stagiaires. Si les conditions sont validées, un suivi renforcé du stagiaire est ensuite organisé avec le référent(e) handicap de la SFA.

Référent(e) handicap de la SFA

Mme Manon BAILLEUL

Coordnatrice formation et référente handicap

Mail : sfa@sfalcoologie.fr

Tél : +33 07 84 75 01 57

Le référent(e) handicap est formé(e) de façon régulière par Ressource Handicap Formation des Hauts de France.

Une veille juridique est continuellement assurée.

Amélioration continue

La SFA apporte une attention particulière aux retours des stagiaires. Ainsi, la satisfaction / les réclamations sont systématiquement recueillies en fin de session.

Fait à : AMIENS

Le : 25 septembre 2023

Signature :